Envoyé en préfecture le 28/04/2026
Reçu en préfecture le 28/04/2026
Publié le
ID : 029-212901557-20260427-33042026-DE

Feuillet n°

Paraphe :

Mairie d'OUESSANT – 29242 OUESSANT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-six, le lundi 27 avril à 17h, le conseil municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence du Maire David QUANTIN.

Etaient présents, David QUANTIN, Olivier LE GALL, Marie-Paule STÉPHAN, Cédric CAÏN, Thiphaine DAVID, Jean GOUZIEN, Christophe MONTFORT, Jean-Patrice BERNARD, Gwenaëlle LOUËT, Marina MITH, Rachel GRÜNWEISER, MINIOU Marie-Noëlle, Joël RICHARD, Lydia ROLLAND
Absents excusés : Tiphanny PETTON
Ont donné procuration : Tiphanny PETTON à Thiphaine DAVID
Secrétaire de séance : Marie-Paule STÉPHAN
Date de convocation : 21 avril 2026
Date de transmission au contrôle de légalité : 28 avril 2026
Date d'affichage : 30 avril 2026

Nombre de conseillers en exercice :	15
Conseillers présents :	14
Conseillers votants :	15

N° 33-04-2026 BUDGETS PRIMITIFS 2026

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L1612-1 et L2311-1 à L2343-2,
Vu les instructions budgétaires et comptable M57 et M49,
Vu l'avis favorable de la commission finances en date du 20 avril 2026,
Considérant qu'il y a lieu de procéder au vote du budget primitif de la commune de Ouessant et de ses budgets primitifs annexes du camping, eau potable, assainissement, déchets, pour l'exercice 2026 à l'équilibre parfait des dépenses et recettes de fonctionnement et d'investissement ;
Considérant que le budget primitif de la commune et de ses budgets primitifs annexes du camping, eau potable, assainissement, déchets, seront votés en nature et par chapitre avec un taux de fongibilité des crédits à 7,50 % en fonctionnement et en investissement ;

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Adopte le budget primitif du camping pour l'exercice 2026 présenté comme suit :**

Fonctionnement	Investissement
68 883,00	**83 106,10**

Ref. 201 524 Berger-Levrault (1309)

Envoyé en préfecture le 28/04/2026
Reçu en préfecture le 28/04/2026
Publié le
ID : 029-212901557-20260427-33042026-DE

- **Adopte le budget primitif de l'eau potable pour l'exercice 2026 présenté comme suit :**

Fonctionnement	Investissement
155 538,00	846 044,63

- **Adopte le budget primitif de l'assainissement pour l'exercice 2026 présenté comme suit :**

Fonctionnement	Investissement
71 636,50	535 959,62

- **Adopte le budget primitif des déchets pour l'exercice 2026 présenté comme suit :**

Fonctionnement	Investissement
407 724,64	120 446,24

- **Adopte le budget primitif de la commune pour l'exercice 2026 présenté comme suit :**

Fonctionnement	Investissement
2 388 954,58	2 079 998,43

- **Autorise Monsieur le Maire à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de chaque section du budget en M57 et M49, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel.**

La secrétaire de séance,
Marie-Paule STÉPHAN,

Pour extrait conforme au registre,
Le Maire,
David QUANTIN,

MAIRIE D'OUESSANT (29242 Finistère)

Ref. 201 524 Berger-Levrault (1309)